

Communiqué de presse

Auzeville, le 30/04/2024

Sur la route des Territoires Bio Engagés Saint-Hippolyte / Latour-Bas-Elne

« Sur la route des Territoires Bio Engagés » s'arrêtera dans les Pyrénées-Orientales le vendredi 24 mai à Latour-Bas-Elne et Saint-Hippolyte. Organisé en collaboration par Interbio Occitanie, les communes de Saint-Hippolyte et Latour-Bas-Elne, le CIVAM Bio 66 et la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales, cet événement destiné au grand public d'Occitanie a un double objectif : valoriser le label Territoire Bio Engagé et informer sur l'agriculture biologique régionale.

Saint-Hippolyte a été labellisé Territoire Bio Engagé en mars 2021 pour avoir 24 % de sa surface agricole utile en Bio et Latour-Bas-Elne en octobre 2023 pour avoir plus de 45 % de sa surface agricole utile en Bio.
«Sur la route des Territoires Bio Engagés», destiné aux petits et grands, se déroulera le vendredi 24 mai, durant le Printemps Bio, organisé par l'Agence Bio, du 22 mai au 21 juin 2024. Ce rendez-vous national représente l'occasion de mettre à l'honneur les produits bio français avec des centaines de manifestations sur toute la France.

Au programme :

École primaire de Latour-Bas-Elne
- 12h : Grand quizz sur la Bio
- 15h30 : collation 100 % bio locale

Saint-Hippolyte
Ecole primaire
- 15h30 : goûter 100 % bio local

Place du village de Saint-Hippolyte
- 17h : marché de producteurs bio locaux, foodtruck bio, grand quizz sur la Bio et animation musicale
- 20h30 : spectacle humoristique « La Ferme du Bois Fleury » par Frédéric Dubonnet

Contact presse : Laureline Terris - laureline.terris@interbio-occitanie.com / 07 68 17 76 55

Qu'est-ce que le label Territoire Bio Engagé ?

En 2014, Interbio Occitanie, association interprofessionnelle bio régionale a créé l'événement avec le lancement officiel du nouveau label « Territoire BIO Engagé » : c'est la première démarche de labellisation bio des collectivités territoriales proposée en France.

Pour accéder au label, il est nécessaire d'atteindre l'un des deux critères suivants ou les deux :
- 22 % de surface agricole utile en bio
- 22 % d'approvisionnement bio dans les services de restauration (en valeur d'achat)

Accéder à ce label c'est valoriser la démarche des collectivités et établissements ainsi que leur engagement dans la bio auprès des habitants de leur territoire et de leurs différents partenaires.

Pour en savoir, rendez-vous sur : www.territoirebioengage.fr